

HOPITAUX DE QUIMPER ET DOUARNENEZ

la fusion est en route



La loi Bachelot (loi HPST : Hôpital Patient Santé Territoire) vient d'être votée et sera appliquée dès 2010. Un des graves dangers de cette loi est la fusion des hôpitaux de chaque territoire de santé en une structure énorme : la **communauté hospitalière de territoire**. Ces projets dénoncés par les syndicats ont pour but de supprimer à terme les hôpitaux de proximité et de créer des concentrations de services pour permettre au privé de récupérer les activités rentables.

Voilà ce qu'en disaient des directeurs avant le vote de la loi HPST : « La loi, si elle était votée, ferait disparaître des centaines de petits et moyens hôpitaux généralistes avec le regroupement de moyens réduits au niveau territorial. Outre la proximité et l'accès à des soins de qualité dispensés de manière efficiente, ce sont des dizaines de milliers d'emplois directs et induits qui seraient ainsi supprimés. »

La direction du CHIC vient de présenter aux syndicats un projet de « coopération » avec les hôpitaux de Pont-l'abbé et de Douarnenez. Ce rapprochement ne serait absolument pas dans la logique de la loi Bachelot, jure-t-elle. Ben voyons.

Au moment même où la direction annonce aux syndicats de l'établissement une démarche absolument étrangère à la loi Bachelot, **une circulaire du 21 septembre 2009 met en expérimentation des Communautés Hospitalières de Territoire (CHT)**. La circulaire annonce 42 projets en France. En clair : les établissements, bons élèves, qui se sont inscrits dans la démarche, anticipent l'application de la loi Bachelot. En Bretagne, uniquement deux projets visent à accélérer la mise en place de la loi Bachelot : celui du CH Saint-Malo, CH Dinan et HL Cancale et devinez quel est le second : gagné ! Il s'agit du CHIC avec Douarnenez et Pont-L'Abbé.



Et bien **cette « coopération » entre les établissements du sud Finistère n'est que la mise en place de la loi Bachelot**, avant les autres. SUD ainsi que la CGT ont voté contre ce projet au dernier CTE. D'autres syndicats soutiennent malheureusement cette démarche.

Au même CTE était présenté **un projet d'audit (encore un) des emplois et des compétences, projet commun aux hôpitaux de Douarnenez et Quimper.**

Cette étude coûtera **50 000 €** ! C'est d'autant plus scandaleux que nous manquons de personnels. Le texte est clair : il s'agit de voir comment répartir les personnels (en tenant compte des départs à la retraite) entre Quimper et Douarnenez. Comment concentrer les activités administratives, techniques et médico-techniques dans un seul site. Comment transférer des activités médicales (en tenant compte de celles qui seront supprimées également à Pont-L'Abbé. Premières victimes assurées : les urgences de ces deux villes.

Nous ne voulons pas de ces projets qui créeront

- une mobilité des personnels insupportable,
- des conditions de travail encore plus dégradées,
- une sur-occupation permanente à Quimper